CONTENTIEUX - PROCÉDURES

Traitement judiciaire des entreprises en difficulté : situer, déclarer et agir

Quand une entreprise cliente ou partenaire bascule en procédure collective les interlocuteurs changent et les règles du jeu aussi. Les équipes commerciales juridiques ou comptables continuent d'appliquer leurs réflexes habituels et perdent des droits faute d'avoir déclaré une créance dans les temps ou compris le rôle de chaque organe de la procédure. Cette session d'initiation de trois heures à distance présente les procédures judiciaires de traitement des difficultés et leur logique. Elle décrit les acteurs les effets de l'ouverture sur les contrats et les créances puis les issues possibles afin que chacun sache quoi faire dès la première information reçue.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 550 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes crédit managers comptables clients et responsables administratifs confrontés à des partenaires en difficulté.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les procédures amiables des procédures judiciaires de traitement
- Identifier le rôle de chaque organe de la procédure
- Décrire les effets de l'ouverture sur les contrats en cours et les poursuites
- Déclarer une créance dans les formes et les délais applicables
- Anticiper les issues possibles de la procédure et leurs conséquences

03 Programme détaillé

M1 Du traitement amiable au traitement judiciaire

- Situer chaque procédure sur la trajectoire de l'entreprise
- Signes de difficulté et logique de prévention
- Différence entre dispositifs amiables et procédures judiciaires
- Conditions d'ouverture et rôle du tribunal
- Déroulé général et périodes clés
- À retenir : La nature de la procédure ouverte commande les droits du créancier bien plus que le montant en jeu.

M2 Les effets de l'ouverture

- Comprendre ce qui est gelé et ce qui continue
- Organes de la procédure et interlocuteurs à identifier
- Sort des poursuites individuelles engagées
- Continuation ou arrêt des contrats en cours
- Traitement distinct des créances selon leur date de naissance
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs créances d'un même fournisseur et en déduisent la conduite à tenir pour chacune.

M3 Déclarer sa créance et suivre l'issue

- Protéger ses droits jusqu'au dénouement
- Contenu et forme de la déclaration de créance
- Pièces justificatives à joindre et suivi de l'admission
- Issues possibles de la procédure
- Conséquences pratiques pour la relation commerciale
- Mise en situation : À partir d'un dossier fourni chaque participant prépare une déclaration de créance et justifie les montants retenus.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 550 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr